

■ **ROYAL MANOTEL SA**, à Genève, CH-660-0273968-3, achat, vente, possession, échange, construction, transformation, location et exploitation d'immeubles, etc. (FOSC du 16.02.2007, p. 8). Fusion: reprise des actifs et passifs de la société Romalta SA, à Genève (CH-660-0086007-6), selon contrat de fusion du 15.03.2007 et bilan au 28.02.2007, présentant des actifs de CHF 34'609'046, parmi lesquels sont contenues toutes les actions de la société reprenante, des passifs envers les tiers de CHF 34'259'046, soit un actif net de CHF 350'000. Conformément à l'attestation d'un réviseur particulièrement qualifié, des créances du montant du découvert et du surendettement de la société reprenante ont été postposées. La fusion ne donne pas lieu à une augmentation du capital, étant donné que l'actionnaire de la société transférante reçoit les actions propres de la société reprenante, acquises lors de la fusion.

Journal no 5478 du 23.04.2007  
(03906064 / CH-660.0.273.968-3)